



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Le-patron-surdoue-de-Polydress>

Le patron surdoué de Polydress

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1981 - N° 790 - juin 1981 -

Date de mise en ligne : vendredi 7 novembre 2008

Date de parution : juin 1981

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

A Lannion, il y a un patron qui vient de s'en prendre plein la gueule pour quelques ronds. « Polydresse », une petite boîte, fabrique des plaques de signalisation, son patron trouve que son personnel n'est pas assez souple. Début 80, il flanque dix employés à la porte (dessinateurs, graveurs, secrétaire, ouvriers).

Prud'hommes : indemnités de licenciement d'usage, etc., le patron laisse des plumes. Qu'importe, il est satisfait, il n'a plus ses emmerdeurs sur le râble.

Erreur. Les dix Bretons pas cons, s'entendent. Ajoutent au fric du patron, leurs petites économies personnelles, celles des copains, plus les indemnités des Assedic, sollicitent les primes d'installation d'entreprise et créent la leur « Armor-sécurité » !

Production ? Exactement celle de leur ancien singe. Le seul boulot qu'ils connaissent. Moins gourmands que Polydress, ils lui enlèvent peu à peu tous ses marchés.

Furax, le patron cocu, les attaque au tribunal pour concurrence déloyale, exige la fermeture et qu'ils déguerpiassent illico.

Manque de vase, le tribunal dans sa sagesse vient de juger qu'il n'y avait pas concurrence déloyale, ne s'agissant pas d'une entreprise venue d'ailleurs, ni de personnes quittant volontairement leur employeur pour lui créer une nuisance, mais au contraire, d'individus mis, par le plaignant lui-même, en situation de s'organiser ou de disparaître. Les nouveaux dommages-intérêts versés par le patron surdoué alourdiront son activité et favoriseront d'autant celle de ses ex-serviteurs (1). Il y a de bons juges en Bretagne.

(1) Voir presse bretonne de début février 1981.